

Bernie Ecclestone et Flavio Briatore, les acheteurs de luxe

Si certaines célébrités s'appuient sur leurs sociétés offshore pour s'offrir des yachts ou des jets privés, Bernie Ecclestone, l'ancien PDG du groupe qui supervise les championnats de Formule 1, et Flavio Briatore, l'ancien propriétaire de l'équipe Renault, ont préféré acheter un club de football londonien. Ils ont utilisé une société enregistrée dans les îles Vierges britanniques, Sarita Capital Investment, pour mettre la main sur les Queens Park Rangers (Londres) en 2007 en échange de 24,3 millions d'euros. A l'époque, le club était endetté et n'avait pas joué en Premier League anglaise depuis plus de dix ans. Les transactions financières à l'étranger de Bernie Ecclestone ont déjà fait l'objet d'examen minutieux : Ecclestone a conclu en 2008 un accord de 17,8 millions d'euros avec le fisc britannique pour solder une enquête de neuf ans et a payé 86 millions d'euros pour mettre fin à un procès pour corruption en Allemagne en 2014. Dans les deux cas, il a démenti avoir commis la moindre illégalité.

En 2011, le fondateur d'AirAsia et ancien propriétaire de l'équipe de Formule 1 Lotus, Tony Fernandes, a racheté la majorité des parts de Queens Park Rangers par l'intermédiaire d'une société malaisienne. Mais des documents issus des Pandora Papers incluent une liste de « conditions de vente » dans laquelle il est notamment stipulé qu'une société basée à Jersey, Exelixi Ltd., a accepté d'acheter les actions d'Ecclestone et de Sarita Capital. L'accord proposé comprenait également le rachat de prêts qu'Ecclestone, Sarita et quatre autres sociétés offshore – basées aux îles Vierges britanniques, à Chypre et au Delaware – avaient accordés au club.

Les documents ne révèlent pas ce qu'il est advenu de ce contrat ni qui est le propriétaire de la société Exe-



Bernie Ecclestone.
© PHOTO NEWS.

lixli Ltd. Joint par l'ICIJ, M. Fernandes affirme n'avoir aucun lien avec cette société et n'avoir d'ailleurs jamais détenu la moindre entité à Jersey. Egalement approché au téléphone par l'ICIJ, Bernie Ecclestone n'a pu livrer de détails sur la société Sarita Capital, pas plus que sur l'achat puis la revente du club londonien. Il explique s'être lancé dans l'aventure pour rendre service à Briatore et dans l'espoir d'attirer des investisseurs et gestionnaires auprès du club. « Le seul dans cette histoire que le football n'excite pas, c'est moi, je suis un réaliste ». Briatore n'a pas donné suite aux sollicitations de l'ICIJ.

Sir Elton John, l'homme d'affaires

L'icône de la musique pop, dont la fortune est estimée à près de 340 millions d'euros, détient une dizaine de sociétés aux îles Vierges, alimentées par les revenus qu'engendrent ses nombreuses activités. Car en plus d'écrire, d'enregistrer et d'interpréter sur scène ses propres créations, sir Elton a signé les musiques de plusieurs spectacles, dont *Le roi Lion* et *Billy Elliot*. Dans de nombreux cas, l'artiste britannique a immatriculé ses sociétés par paires, une pour les revenus générés au Royaume-Uni, l'autre pour les revenus engendrés à l'étranger. Les célébrités britanniques peuvent en effet soumettre les revenus provenant de certaines activités – tournées, royalties, ventes de disques... – à l'impôt des sociétés, moins élevé que celui des personnes physiques.

Les représentants de M. Elton John ont déclaré dans un courrier adressé à l'ICIJ que les sociétés offshore de leur client s'acquittent d'impôts au Royaume-Uni et qu'elles n'ont pas été créées pour alléger sa facture fiscale.

Richard Murphy, professeur de comptabilité à la Sheffield University Management School, a déclaré à l'ICIJ que la création d'une société à l'étranger pour faire des affaires au Royaume-Uni a généralement pour motivation la discrétion, sinon le secret. « Leurs comptes devraient être publics. »



Sir Elton John.
© PHOTO NEWS.

ABONNÉS

LE SOIR

Vous retrouverez sur notre site l'article sur l'ailier du PSG Ángel Di María. Son nom figure aussi dans les Pandora Papers.

plus.lesoir.be

20008782



Les produits circuit court sont chez Carrefour.

- Les producteurs se situent à **40 km max.** de votre magasin Carrefour.
- Les produits proviennent de **petites exploitations** (10 pers. max.).
- Les producteurs restent **libres** de vendre leurs produits où ils veulent.
- Les produits sont **saisonniers**.
- Le prix est **juste** pour vous comme pour les producteurs.

Rendez-vous dans votre magasin Carrefour.

Plus d'infos sur carrefour.be



E.R. S. Lerouge - Carrefour Belgium S.A. - Avenue des Olympiades 20 - 1140 Bruxelles - TVA 0448.826.918

On a tous droit au meilleur.

Carrefour